

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027

PRÉAMBULE

Présentation du Collège Mariste Notre Dame de Lourdes, Jbail-Amchit

Le Collège Mariste Notre Dame de Lourdes de Jbail-Amchit est un établissement Chrétien, Mariste, Libanais et Homologué.

Notre projet d'établissement s'inscrit dans une culture en mouvement, nos méthodes éducatives et pédagogiques ne sont pas figées, d'où l'importance de se fixer des objectifs d'amélioration qui peuvent être à tout moment interrogés, discutés et évalués.

Nous devons sans cesse évaluer nos moyens d'accompagnement des enfants et des adolescents, surtout les plus défavorisés et ce dans un souci permanent de répondre aux missions qui nous sont confiées : « Orienter les jeunes vers des valeurs fondamentales, de construire un monde meilleur et de faire connaître et aimer Jésus Christ. Pour élever les enfants et les jeunes, comme Marie le fit pour Jésus, nous devons d'abord les aimer et les aimer tous également ».

Mission :

« Nous sommes les Maristes de Champagnat, frères et sœurs, religieux et laïcs, témoins de Jésus, héritiers du Charisme de Champagnat. Nous nous sentons famille globale qui reconnaît la différence dans l'unité. Nous voulons être aujourd'hui phare et foyer de lumière à travers l'Évangile. Nous cheminons ensemble entre les enfants et les jeunes pour transformer la réalité à travers l'éducation et donner une réponse aux nouvelles réalités émergentes de ce monde. Nous cherchons à être présence significative entre les enfants et les jeunes, proches de leur réalité à travers l'écoute et le dialogue. »

Vision :

- Dimension communautaire : Grandir dans notre dimension communautaire, en tant qu'option de croissance, et en tant que style d'enseignement, d'apprentissage, de leadership dans les œuvres, de travail dans les différentes équipes, d'expériences dans des communautés de référence.
- Nouveau style d'Église : Arriver à être signe d'une Église jeune, horizontale et ouverte à la réalité des hommes et des femmes d'un monde fragmenté qui nous urge à chercher la solidarité, la justice et la paix, à créer des ponts, à respecter les droits des plus nécessiteux.
- Innovation éducative centrée sur la personne : Nous cherchons l'innovation éducative, pastorale et sociale, considérant la personne comme centre, protagoniste active de son apprentissage, à travers le dialogue foi-culture, l'apprentissage et le service, la pastorale familiale, l'intelligence spirituelle, l'intériorité, l'accompagnement et le soin des personnes.
- Éducation ouverte, inclusive, motivante, qui émotionne : Nous voulons être des écoles maristes formées par des communautés éducatives ouvertes, proches, familiales, inclusives, intégratrices et évangélisatrices ; centrées sur les apprenants, authentiques protagonistes d'un processus d'apprentissage significatif et basé sur les compétences ; accompagnées par des enseignants créatifs, vocationnels, ingénieurs de processus éducatifs motivants et innovateurs, flexibles et ouverts à la diversité, qui rendent possible la formation de citoyens ayant des projets de vie ouverts à l'avenir et engagés socialement en tant que "Bons chrétiens et vertueux citoyens".
- À partir et avec le regard des plus nécessiteux : Nous voulons programmer à partir et avec les plus nécessiteux, écoutant et répondant ensemble avec audace aux besoins émergents dans toutes nos œuvres éducatives, rendant flexibles nos structures pour nous approcher des périphéries.

Valeurs:

Notre responsabilité d'éducateurs maristes consiste à faire partager avec tous les élèves, qui nous sont confiés, les valeurs maristes suivantes: Simplicité, Esprit de famille, Solidarité, Présence et Écoute, Pragmatisme et Créativité, Annonce de l'Évangile à la manière de Marie.



**PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2023-2027**

AXE 1: POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

AXE 2: POUR UNE ÉCOLE PLURILINGUE ET INTERCULTURELLE

AXE 3: POUR UNE ÉCOLE CITOYENNE

AXE 1: POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Objectif stratégique	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Objectif opérationnel	Développer prioritairement les stratégies éducatives de l'établissement dans une logique d'école inclusive.
ACTIONS	<p>1. Former les enseignants à la mise en place de la conception universelle des apprentissages et du concept d'école inclusive.</p> <p>2. Développer le numérique pour répondre à la diversité des besoins.</p> <p>3. Déployer sur l'ensemble des cycles l'évaluation par compétences.</p> <p>4. Renforcer la collaboration entre l'équipe de suivi et les enseignants au service des élèves.</p> <p>5. Mettre en place des plans (PAI, PPS, PAP, PPRE) pour répondre aux besoins spécifiques des élèves.</p> <p>6. Développer l'observation des élèves par les enseignants (CAP école inclusive / CANOPÉ).</p> <p>7. Sensibiliser l'ensemble des élèves à la prise en compte de la différence et du handicap à travers le parcours citoyen</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>1. 2. Taux de variation du nombre d'EBEP</p> <p>1.2.3.4.5.6. Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en oeuvre</p> <p>4. Augmentation du nombre d'enseignants formés sur l'CUA et l'Ecole Inclusive</p> <p>5. Taux de variation des plans : PAI, PPS, PAP, PPRE.</p> <p>(Toutes les actions). Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Elèves) (en mettant le focus sur le climat scolaire. Action7)</p> <p>6. Grille d'évaluation des progrès de l'élève.</p> <p>1.2.4. 5.6. Taux de variation des orientations.</p> <p>7. Mise en place de nouvelles actions dans le cadre du Parcours Citoyen</p>

AXE 2: POUR UNE ÉCOLE PLURILINGUE ET INTERCULTURELLE

Objectif stratégique	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Objectif opérationnel 1	Développer l'offre linguistique et améliorer la maîtrise des langues au service de toutes les disciplines.
ACTIONS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place des parcours linguistiques EMILE et PARLE aux cycles 1 et 2 2. Organisation de projets interlangues bilingues et /ou trilingues. 3. Formation du personnel enseignant et éducatif à la pédagogie du projet et à de nouvelles pratiques d'enseignement. 4. Renforcement des compétences de l'oral dans toutes les disciplines (débat, jeu de rôle, exposé oral,...) 5. Renforcement des compétences de l'écrit dans les différentes disciplines.
Indicateurs d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de situations consacrées aux parcours linguistiques. 1. Grille d'évaluation des progrès des élèves capables de s'exprimer et de comprendre une langue étrangère. 2. Nombre de projets interlangues bilingues et /ou trilingues. 2. Taux de satisfaction des élèves participant aux projets plurilingues. 2-4-5 Nombre de participation aux actions menées par l'AEFE. 2-4-5 Taux de satisfaction des élèves aux actions menées par l'AEFE. 3. Nombre de sessions de formations suivies par les enseignants sur la pédagogie du projet. 3. Nombre de sessions de formations suivies par les enseignants sur les nouvelles pratiques d'enseignement. 3. Nombre de projets mis en place suite à la formation des enseignants. 4. Taux de réussite des élèves à l'oral. 4. Taux de réussite des élèves au Grand Oral. 5. Taux de réussite des élèves aux épreuves écrites.
Objectif opérationnel 2	Rendre l'établissement un lieu de connaissances et de cultures ouvert à tous.
ACTIONS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de la politique documentaire au service de tous. 2. Renforcement du PEAC à travers différentes pratiques culturelles et artistiques. 3. Valorisation des projets sportifs, des tournois: interclasses, intercycles, interétablissements.
Indicateurs d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de ressources récemment ajoutées au fonds de la Marmothèque / de la BCD / du CCC. 1. Nombre d'emprunts. 1. Taux d'élèves qui fréquentent la BCD / le CCC. 1-2 Nombre de projets culturels mis en place. 3. Nombre de tournois et d'activités sportives organisés. 1-2-3 Taux de participation des élèves. 1- 2- 3 Taux de satisfaction des élèves.

AXE 3: POUR UNE ÉCOLE CITOYENNE

Objectif stratégique	Rendre l'établissement un lieu sûr et favorable à l'épanouissement de l'élève, à la transmission des valeurs et à la construction de la citoyenneté.
Objectif opérationnel 1	Sensibiliser les élèves et les personnels à la sécurité.
ACTIONS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en oeuvre du PPMS: Organisation des exercices de simulation (incendie, attentat, risques majeurs...). 2. Mise en oeuvre du protocole de la "Protection des Mineurs". 3. Prévention contre la violence scolaire et les phénomènes de harcèlement (programme PHARE).
Indicateurs d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre d'exercices de simulation effectués. 1- Bilan d'observation des exercices PPMS. 2- 3- Nombre de détections de maltraitance des élèves. 3- Taux des actes de violence.
Objectif opérationnel 2	Permettre aux élèves de devenir progressivement autonomes et responsables dans une démarche de formation de la personne et du citoyen.
ACTIONS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Implication des élèves dans la vie de l'établissement (instances (CVC, CVL), délégués, éco-délégués). 2. Amélioration du climat scolaire pour mieux vivre ensemble et mieux réussir. 3. Formation d'élèves médiateurs. 4. Renforcement de la structure du tutorat par les pairs.
Indicateurs d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1- Taux de satisfaction des élèves de l'efficacité des instances, du CVL et du CVC. 2- Taux de satisfaction des élèves, des personnels et des familles du climat scolaire. 2- Taux de réussite. 3- Nombre d'élèves formés à la médiation. 3- Nombre de situations gérées par les élèves médiateurs. 4- Nombre d'élèves formés au tutorat.
Objectif opérationnel 3	Développer l'écocitoyenneté et les actions pour l'environnement.
ACTIONS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des actions ou des projets "Objectif de Développement Durable" (ODD) 2. Mise en place de l'écocitoyenneté au quotidien.
Indicateurs d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre de projets "ODD" réalisés. 1- Nombre d'élèves participants au projet. 1- Impact des actions sur le comportement des élèves. 2- Nombre d'actions écogestes pratiquées.

FICHE ACTION – 1.1 Projet d'établissement 2023-2027	
AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	1.Former les enseignants à la mise en place de la conception universelle des apprentissages et du concept d'école inclusive
Constat :	Les enseignants sont en difficulté face à la diversité des besoins des élèves et sont en demande de formation. Difficulté par manque de formation mais aussi dans un contexte d'effectif élevé par classe.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée
Objectif(s) de l'action :	Changer les pratiques pédagogiques afin de permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves.
Description de l'action :	Mise en place de formations dans le cadre de la plateforme avec un CPAIEN + inscriptions d'enseignants au PRF sur des formations ciblées.
Intervenants :	CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation des enseignants
Critères d'évaluation retenus :	Augmentation du nombre d'enseignants formés sur l'CUA et l'EI Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de variation du nombre d'EBEP Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) Taux de variation des orientations.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.2
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	2.Déployer le numérique pour répondre à la diversité des besoins.
Constat :	Suite à la visite de l'Inspectrice une réflexion est menée au premier degré pour faire évoluer l'utilisation de la salle informatique pour mieux intégrer le numérique au service des apprentissages. Les enseignants savent manipuler les outils numériques. Ils sont en demande de nouveaux outils au service de l'école inclusive.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée
Objectif(s) de l'action :	Changer les pratiques pédagogiques afin de permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves par l'utilisation du numérique.
Description de l'action :	Mise en place progressive d'un co-enseignement Enseignants premier degré / professeur d'informatique. Mise en place de formations dans le cadre de la plateforme avec un CPAIEN + inscriptions d'enseignants au PRF sur des formations ciblées.
Intervenants :	Formation entre pairs. CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation des enseignants. Redéploiement des missions des professeurs d'informatique.
Critères d'évaluation retenus :	Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de variation du nombre d'EBEP Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) Taux de variation des orientations.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maîtres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion .

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.3
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	3.Déployer sur l'ensemble des cycles l'évaluation par compétences.
Constat :	L'évaluation par compétences existe déjà dans l'établissement. Mais elle doit être renforcée et uniformisée sur l'ensemble des cycles. Les parents du premier degré ont l'habitude de l'évaluation par compétences et de l'absence de notes.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée
Objectif(s) de l'action :	Evaluer l'ensemble des élèves par compétences s'inscrit dans la logique d'école inclusive.
Description de l'action :	Former les enseignants qui en ont encore besoins à la démarche d'évaluation par compétences.
Intervenants :	Formation entre pairs. CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation des enseignants. Uniformiser les pratiques et les outils d'évaluation.
Critères d'évaluation retenus :	Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves)
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.4
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	4.Renforcer la collaboration entre l'équipe de suivi et les enseignants au service des élèves.
Constat :	L'équipe de suivi est bien intégrée dans l'établissement. Reste à définir les rôles de chacun (enseignants et membre de l'équipe de suivi).
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée et l'ensemble du personnel de l'équipe de suivi.
Objectif(s) de l'action :	Collaborer pour la réussite des EBEP sans externaliser la difficulté. L'action de formation des enseignants est étroitement liée à celle-ci. Outiller les enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves avec l'appui de l'équipe de suivi.
Description de l'action :	Proposer des formations dans le cadre de la Plateforme associant enseignants / équipe de suivi.
Intervenants :	Formation en interne. CPAIEN et formateurs AEFE (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation du personnel.
Critères d'évaluation retenus :	Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) Augmentation du nombre d'enseignants formés sur l'CUA et l'EI Taux de variation des orientations
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.5
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	5.Mettre en place des plans (PAI, PPS, PAP, PPRE) pour répondre aux besoins spécifiques des élèves.
Constat :	La mise en place des plans (outils officiels éducol) n'est pas encore en place. D'autres outils « locaux » sont mis en place.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée et l'ensemble du personnel de l'équipe de suivi.
Objectif(s) de l'action :	Former l'ensemble de la communauté éducative à l'utilisation des 4 plans proposés.
Description de l'action :	Formation à la connaissance et à l'utilisation des PAP ; PAI ; PPRE : PPS.
Intervenants :	Formations plateforme et PRF. CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation du personnel.
Critères d'évaluation retenus :	Taux de variation des plans : PAI ; PPS ; PAP ; PPRE Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) Taux de variation des orientations
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.6
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	6.Développer l'observation des élèves par les enseignants (CAP école inclusive / CANOPE)
Constat :	Des grilles d'observation existent en interne. Mais la grille proposée par Cap école inclusive n'est pas connue des enseignants.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée et l'ensemble du personnel de l'équipe de suivi.
Objectif(s) de l'action :	Former l'ensemble de la communauté éducative à l'utilisation Cap école inclusive.
Description de l'action :	Formation à la connaissance et à l'utilisation du cap école inclusive.
Intervenants :	Formations plateforme et PRF. CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation du personnel.
Critères d'évaluation retenus :	Grille d'évaluation des progrès de l'élève. Augmentation des types d'adaptations et d'aménagements pédagogiques mis en œuvre Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) Taux de variation des orientations
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION – 1.7
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 1	Pour une école inclusive
Objectif général :	Rendre l'établissement plus inclusif afin de scolariser et de faire réussir tous les élèves.
Intitulé de l'action :	7. Sensibiliser l'ensemble des élèves à la prise en compte de la différence et du handicap à travers le parcours citoyen
Constat :	Des sensibilisations existent déjà dans les classes. Mais pas de construction inscrite dans le parcours citoyen.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée.
Objectif(s) de l'action :	Construire une progression cohérente sur cette question de la sensibilisation par le biais du parcours citoyen.
Description de l'action :	Concertation entre enseignants pour construire une progression liée à la sensibilisation. Par exemple : de l'album en maternelle à des actions solidaires au collège/lycée.
Intervenants :	Formations plateforme et PRF. CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation du personnel et pour la concertation. Le référent au parcours citoyen proposera des actions sur ce thème.
Critères d'évaluation retenus :	Mise en place de nouvelles actions dans le cadre du parcours citoyen. Taux de satisfaction (familles, Enseignants, AESH, Élèves) en mettant le focus sur le climat scolaire.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de la vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

- (mise en gras des instances concernées)

FICHE ACTION –2.1
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Intitulé de l'action :	Mise en place des parcours linguistiques EMILE et PARLE aux cycles 1 et 2
Constat :	<ul style="list-style-type: none"> 1- Les familles sont en demande d'une éducation plurilingue. 2- Besoin de développer les enseignements de langues étrangères et de s'appuyer sur les dispositifs proposés par le réseau pour les parcours linguistiques.
Public visé :	L'ensemble des élèves du cycle 1 et 2.
Objectif(s) de l'action :	Développer des compétences linguistiques et langagières chez les élèves qui leur permettront de poursuivre leurs parcours scolaire et universitaire.
Description de l'action :	Mise en place de formations dans le cadre de la plateforme avec un CPAIEN + inscriptions d'enseignants au PRF sur des formations ciblées.
Intervenants :	CPAIEN et formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation des enseignants
Critères d'évaluation retenus :	<ul style="list-style-type: none"> 1- Nombre de situations consacrées aux parcours linguistiques. 2- Grille d'évaluation des progrès des élèves capables de s'exprimer et de comprendre une langue étrangère. 3- Taux de satisfaction des familles.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

FICHE ACTION – 2.2
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Intitulé de l'action :	Organisation de projets interlangues bilingues et /ou trilingues.
Constat :	Renforcer chez les élèves l'apprentissage d'au moins trois langues. Les enseignants ont besoin de concevoir des projets plurilingues pour gérer l'hétérogénéité des élèves.
Public visé :	L'ensemble des élèves de la maternelle au lycée.
Objectif(s) de l'action :	Développer des compétences linguistiques et langagières chez les élèves et favoriser le dialogue interculturel.
Description de l'action :	Élaborer et concevoir des projets bilingues ou trilingues en impliquant les différents enseignants de langues. Renforcer la participation aux actions menées par l'AEFE (nuit des idées, journée de la langue arabe, mai des langues, semaine de la presse, Rallye Plurilingue et interculturel, Hakawati du Monde, Semaine du goût, Rallye Mathématiques, etc....)
Intervenants :	Enseignants et coordonnateurs. Référents des différents parcours.
Moyens :	Réunions de concertation et de planification. Élaboration de projets. Formation du personnel enseignant
Critères d'évaluation retenus :	1- Nombre de projets interlangues bilingues et /ou trilingues. 2- Taux de satisfaction des élèves participant aux projets plurilingues.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

FICHE ACTION – 2.3
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Intitulé de l'action :	Formation du personnel enseignant et éducatif à la pédagogie du projet et à de nouvelles pratiques d'enseignement.
Constat :	Les enseignants ne sont pas tous formés à la pédagogie du projet.
Public visé :	L'ensemble des enseignants de la maternelle au lycée.
Objectif(s) de l'action :	Changer les pratiques pédagogiques afin de permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves.
Description de l'action :	Mise en place de formations avec un CPAIEN / EEMCP2 + inscriptions d'enseignants au PRF sur des formations ciblées.
Intervenants :	CPAIEN et Formateurs AEFÉ (EMFE et EEMCP2)
Moyens :	Temps accordé pour la formation des enseignants.
Critères d'évaluation retenus :	<ul style="list-style-type: none"> 1- Nombre de sessions de formations suivies par les enseignants sur la pédagogie du projet. 2- Nombre de sessions de formations suivies par les enseignants sur les nouvelles pratiques d'enseignement 3- Nombre de projets mis en place suite à la formation des enseignants.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION – 2.4
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Intitulé de l'action :	Renforcement des compétences de l'oral dans toutes les disciplines (débat, jeu de rôle, exposé oral,...)
Constat :	Les élèves trouvent des difficultés à s'exprimer avec fluidité en français.
Public visé :	L'ensemble des élèves de la maternelle au lycée.
Objectif(s) de l'action :	Favoriser la maîtrise de la langue française à l'oral.
Description de l'action :	Varier les situations d'apprentissage afin de permettre aux élèves de mieux s'exprimer en français.
Intervenants :	Coordonnateurs, enseignants, documentalistes et référents des parcours.
Moyens :	Participation aux actions menées par l'AEFE (nuit des idées, journée de la langue arabe, mai des langues, semaine de la presse, Rallye Plurilingue et interculturel, Hakawati du Monde, Semaine du goût, Rallye Mathématiques, etc....) Pratique de l'oral dans toutes les disciplines, expositions, théâtralisation, dramatisation,...
Critères d'évaluation retenus:	1- Taux de réussite des élèves à l'oral. 2- Taux de réussite des élèves au Grand Oral.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION – 2.5
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Offrir aux élèves un parcours plurilingue et interculturel de qualité, progressif et cohérent
Intitulé de l'action :	Renforcement des compétences de l'écrit dans les différentes disciplines.
Constat :	Certains élèves ont des lacunes au niveau de l'écrit.
Public visé :	L'ensemble des élèves de la maternelle au lycée.
Objectif(s) de l'action :	Favoriser la maîtrise de la langue française à l'écrit.
Description de l'action :	Mettre en place des projets d'écriture variés afin de développer les compétences écrites des élèves. Valoriser les écrits des élèves.
Intervenants :	Coordonnateurs, enseignants et documentalistes.
Moyens :	Diversification des situations d'écrit. Participation aux actions menées par l'AEFE (nuit des idées, journée de la langue arabe, mai des langues, semaine de la presse, Rallye Plurilingue et interculturel, Hakawati du Monde, Semaine du goût, Rallye Mathématiques, etc....)
Critères d'évaluation retenus:	1- Taux de réussite des élèves aux épreuves écrites. 2- Nombre de participation aux actions menées par l'AEFE. 3- Taux de satisfaction des élèves aux actions menées par l'AEFE.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION –2.6
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu de connaissances et de cultures ouvert à tous.
Intitulé de l'action :	Renforcement de la politique documentaire au service de tous.
Constat :	Rendre les centres de documentation un lieu de rayonnement des cultures. Développer l'autonomie des élèves pour accéder à la culture.
Public visé :	L'ensemble des élèves, et de l'équipe pédagogique.
Objectif(s) de l'action :	Assurer un lieu riche en ressources culturelles, pédagogiques et plurilingues.
Description de l'action :	Enrichir le fonds documentaire.
Intervenants :	Coordonnateurs, enseignants, documentalistes, élèves, intervenants externes, parents.
Moyens :	Ressources numériques, et autres. Temps de formations accordé aux documentalistes pour la gestion des fonds.
Critères d'évaluation retenus :	1- Nombre de ressources récemment ajoutées au fonds de la Marmothèque / de la BCD / du CCC. 2- Nombre d'emprunts. 3- Taux d'élèves qui fréquentent la BCD / le CCC.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION –2.7
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu de connaissances et de cultures ouvert à tous.
Intitulé de l'action :	Renforcement du PEAC à travers différentes pratiques culturelles et artistiques.
Constat :	Les élèves devraient bénéficier d'un répertoire culturel et artistique cohérent et progressif révélant les actions réalisées tout au long de leur parcours scolaire.
Public visé :	L'ensemble des élèves, l'équipe pédagogique, les référents du parcours, les parents, les intervenants externes.
Objectif(s) de l'action :	Assurer aux élèves une formation générale. Former les élèves à aborder dans leur diversité les grands domaines des arts et de la culture. Initier les élèves à valoriser les activités auxquelles ils prennent part.
Description de l'action :	Favoriser les partenariats : rencontres avec des artistes, des sociologues, des archéologues... Organiser des sorties culturelles et artistiques : musées, expositions, centres culturels, cinéma, théâtre...
Intervenants :	Coordonnateurs, enseignants, documentalistes, élèves, intervenants externes, parents, référent du parcours.
Moyens :	Temps accordé aux concertations, à la planification et à la réalisation du projet.
Critères d'évaluation retenus :	1- Nombre de projets culturels mis en place. 2- Taux de participation des élèves. 3- Taux de satisfaction des élèves.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; s ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION –2.8
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N°2	Pour une école plurilingue et interculturelle
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu de connaissances et de cultures ouvert à tous.
Intitulé de l'action :	Valorisation des projets sportifs, des tournois : interclasses, intercycles, interétablissements.
Constat :	Améliorer les aptitudes physiques des élèves et contribuer à leur bien-être et leur santé mentale.
Public visé :	L'ensemble des élèves
Objectif(s) de l'action :	Encourager les élèves à pratiquer les activités sportives (30 min d'activités physiques quotidiennes). Renforcer la participation à des tournois et à des compétitions.
Description de l'action :	Développement des activités sportives à travers la création d'un parcours sportif. Planification et organisation de projets sportifs de compétition en interne et en externe.
Intervenants :	Coordonnateurs, enseignants, élèves, parents.
Moyens :	Aménagement des lieux. Formation des entraîneurs. Équipements sportifs.
Critères d'évaluation retenus :	1- Nombre de tournois et d'activités sportives. 2- Taux de participation des élèves. 3- Taux de satisfaction des élèves.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École/Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion ; Cellule de formation.

FICHE ACTION –3.1.1
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 3	Pour une école citoyenne
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu sûr et favorable à l'épanouissement de l'élève, à la transmission des valeurs et à la construction de la citoyenneté.
Intitulé de l'action :	Mise en œuvre du PPMS : Organisation des exercices de simulation (incendie, attentat, risques majeurs...).
Constat :	Des risques peuvent menacer la région et l'établissement, d'où la nécessité de mettre en place le PPMS.
Public visé :	L'ensemble des élèves et des personnels.
Objectif(s) de l'action :	Se protéger face aux risques majeurs internes ou externes qui peuvent survenir.
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Information de tous les partenaires du PPMS. - Formation des personnels. - Sensibilisation des élèves. - Exercices de simulation.
Intervenants :	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnels et les membres de la cellule de crise. - Des intervenants externes (défense civile et croix rouge).
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Temps accordé pour la formation et les exercices de simulation. - Affichage du plan d'évacuation, des consignes de sécurité et des affiches. - Équipement (MPS, sirène, extincteur, ...)
Critères d'évaluation retenus :	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre d'exercices de simulation effectués. 2- Bilan d'observation des exercices PPMS.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maîtres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

FICHE ACTION –3.1.3
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 3	Pour une école citoyenne
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu sûr et favorable à l'épanouissement de l'élève, à la transmission des valeurs et à la construction de la citoyenneté.
Intitulé de l'action :	Prévention contre la violence scolaire et les phénomènes de harcèlement (programme PHARE).
Constat :	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'élèves ayant des comportements inappropriés (violence et harcèlement) augmente. - Difficulté du personnel dans la gestion de ces cas.
Public visé :	L'ensemble des élèves et des personnels.
Objectif(s) de l'action :	Réduire le taux de violence et de harcèlement pour instaurer un climat scolaire favorable à la réussite de tous.
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure du climat scolaire. - Formation des personnels. - Sensibilisation et éducation des élèves. - Intervention efficace sur les situations de harcèlement. - Mobilisation des instances (CVC / CVL...). - Suivi de l'impact de ces actions.
Intervenants :	<ol style="list-style-type: none"> 1- Le personnel formé et spécialisé 2- Des intervenants externes 3- Des élèves médiateurs
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Temps accordé pour la formation. - Mise en place du programme PHARE.
Critères d'évaluation retenus :	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre de détections de maltraitance des élèves. 2- Taux des actes de violence.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maitres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.

FICHE ACTION –3.3.1
Projet d'établissement 2023-2027

AXE N° 3	Pour une école citoyenne
Objectif général :	Rendre l'établissement un lieu sûr et favorable à l'épanouissement de l'élève, à la transmission des valeurs et à la construction de la citoyenneté.
Intitulé de l'action :	Renforcement des actions ou des projets "Objectif de Développement Durable" (ODD)
Constat :	Des comportements et des modes de vie inadaptés empêchent l'aboutissement à un monde équitable et durable.
Public visé :	L'ensemble des élèves et des personnels.
Objectif(s) de l'action :	Faire évoluer les comportements et les modes de vie qui garantissent les droits et le bien-être de chacun et de chacune.
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des personnels. - Sensibilisation des élèves à travers des projets. - Participation aux projets initiés par l'AEFE. - Implication des référents des différents parcours et des acteurs de l'orientation.
Intervenants :	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnels - Les référents des différents parcours. - CPAIEN et formateurs AEFE (EMFE et EEMCP2) - Des intervenants externes
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Temps accordé pour la formation. - Réunions de concertations et de planifications de projets.
Critères d'évaluation retenus :	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre de projets "ODD" réalisés. 2- Nombre d'élèves participants au projet. 3- Impact des actions sur le comportement des élèves.
Évaluation finale de l'action *	Conseil de cycle ; Conseil des maîtres ; Conseil d'école ; Conseil École Collège ; Conseil de vie collégienne ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.